



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et JURIDIQUES  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS

## MAIRIE DE PÉRIGUEUX AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

---

### **Collectivité qui passe le marché :**

Commune de Périgueux– 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX  
☎ : 05 53 02 82 00 - 🖨 : 05 53 07 09 52

**Pouvoir adjudicateur :** Madame la Maire de Périgueux.

### **Objet du marché :**

Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un skatepark paysager sur le site du Moulin du Rousseau à Périgueux

Code CPV

71200000-0	Services d'architecture (code principal)
71222000-0	Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs
71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

### **Caractéristiques et forme du marché :**

Procédure adaptée en application des articles L2123-1-1, R 2123-4, et R 2123-5 du Code de la Commande Publique, soumise au présent règlement de la consultation.

### **Décomposition en lots :**

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, les prestations constituant un tout ne pouvant être divisé.

### **Durée du marché et modalités d'exécution:**

Objectif calendaire : Remise de l'AVP avant le 30 avril 2024 liée au calendrier des financeurs

### **Justifications à produire (lors de la remise des offres) :**

- DC 1 complété et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 complété et signé (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics),
- Copie des attestations d'assurances professionnelles
- Qualifications professionnelles Qualification Qualisport ou équivalent,
- Une note de présentation du ou des candidats.
- Références (réalisations de même type)

### **Recevabilité des candidatures**

Les candidatures qui ne disposent pas des capacités économiques et des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché seront écartées.

Pour déterminer les candidatures qui doivent être retenues, les candidatures seront notées selon le barème suivant.

- **Descriptif des moyens et compétences des membres du groupement affectés spécifiquement à l'opération comprenant (50 pts) décomposés de la manière suivante:**
  - **Références similaires (50 pts)**

**Critères de choix des offres** : offre la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Valeur technique de l'offre : 60 %**
- **Offre de prix : 40 %**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**Variantes** : Les variantes ne sont pas autorisées

### **Date limite de réception des offres**

Les offres devront parvenir en Mairie avant le :

**Mercredi 6 Mars 2024 avant 12 heures**

Par l'intermédiaire du site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Les candidatures seront entièrement rédigées en français, ou accompagnées d'une traduction intégrale.

### **Retrait des dossiers de consultation**

Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

**Délai de validité des offres** : 200 jours.

## **Renseignements divers**

### **- Recours**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

### **- Modalités de financement et de paiement du marché**

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres.

Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels.

Transmission des factures par l'intermédiaire du logiciel Chorus pro.

L'unité monétaire sera l'euro.

### **- Délai global de paiement**

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

### **- Prestations supplémentaires éventuelles.**

Des prestations supplémentaires éventuelles pourront être commandées sur la base des prix détaillés dans l'offre, dans la limite de 15% du montant du marché.

**Date d'envoi à la publication : Mardi 13 Février 2024**